

Les migrations des entreprises à Bruxelles et en Belgique : de la nécessité d'un changement de paradigme ?

P.-F. Wilmotte
Premier attaché à l'IBSA
Chercheur associé Uliège

Colloque UR SPHERES – 20 octobre 2022

Contextualisation

Anderlecht s'engage à essayer de maintenir l'usine Leonidas en Région bruxelloise

Alors que l'usine anderlechtoise du fabricant de chocolat Leonidas pourrait être délocalisée à Nivelles d'ici 2025, la commune d'Anderlecht s'est engagée à trouver une solution pour la maintenir sur le territoire bruxellois.



Source : Sudinfo

3.000 Brusselse ondernemingen verlieten vorig jaar gewest

ECONOMIE BRUSSEL 12/10/2021 SD © BRUZZ DELEN: f t e



© PhotoNews | Bedrijvigheid aan het kanaal in Brussel

In 2020 zijn 2.824 Brusselse ondernemingen naar Vlaanderen of Wallonië verhuisd, waarvan de meeste naar Vlaanderen. Dat blijkt uit cijfers van het Belgisch statistisch bureau Statbel. De uitstroombeweging naar Vlaanderen gaat sinds dit jaar voor het eerst in lange tijd in dalende lijn.

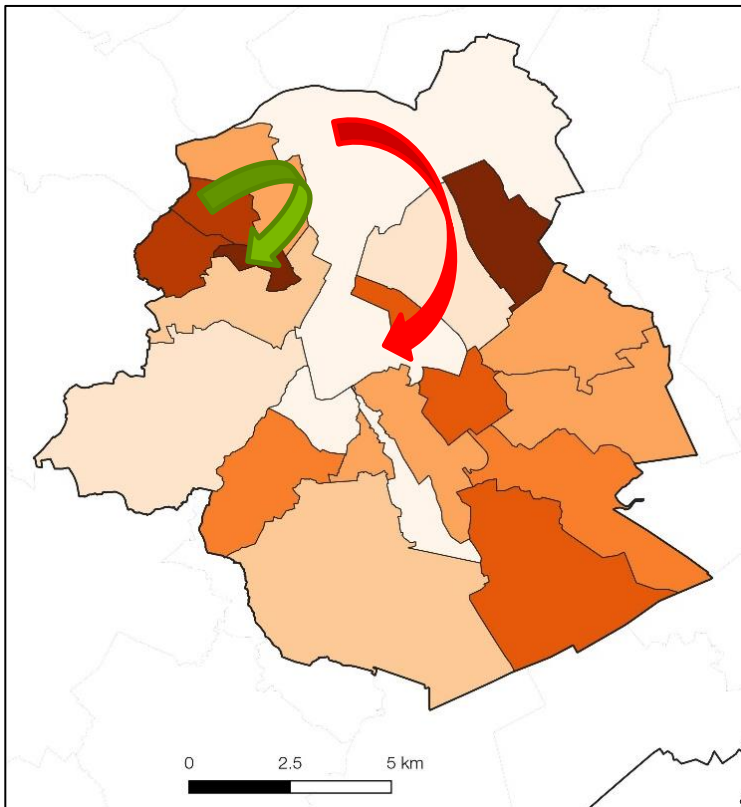
Source : Bruzz

La problématique des migrations sous l'angle du départ

→ Occulte les installations et le solde migratoire

→ Imprégné du paradigme de l'attractivité (Bouba-Olga & Grossetti, 2019)

Données et méthodes



Peu d'études existent sur les migrations des entreprises en Europe

→ Mise à disposition de données Statbel sur les migrations

Quelles données ?

→ Migration intercommunale du siège social entre 2009 et 2020

~ 400 000 migrations

→ Focalisation sur les **formes juridiques privées**, à l'exception des personnes physiques, dites « **employeuses** »

Analyse de 40 994 migrations d'entreprises belges entre 2009 et 2020

→ *Focus de l'IBSA n°54 et n°55*

→ Focus sur certains secteurs

Premières observations : quelles entreprises migrent ?

Secteurs « mobiles »

- Services aux entreprises (I, M, N)
- Logistique (H)

Secteurs « dans la moyenne »

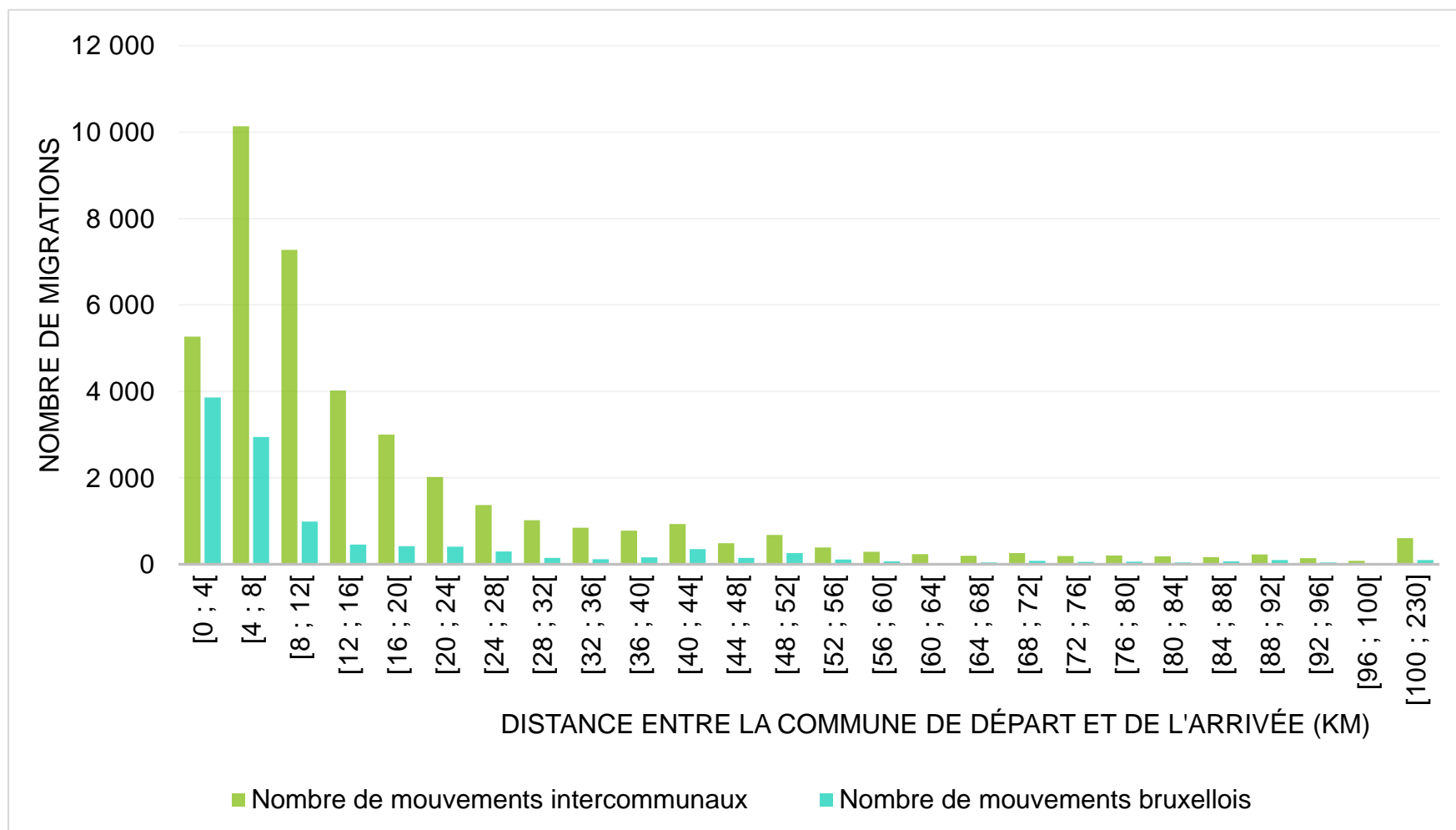
- Construction (F)
- Commerce de gros et de détail (G)
- Services aux personnes liées au commerce (S-96)
- Finances & Assurances (M, N)

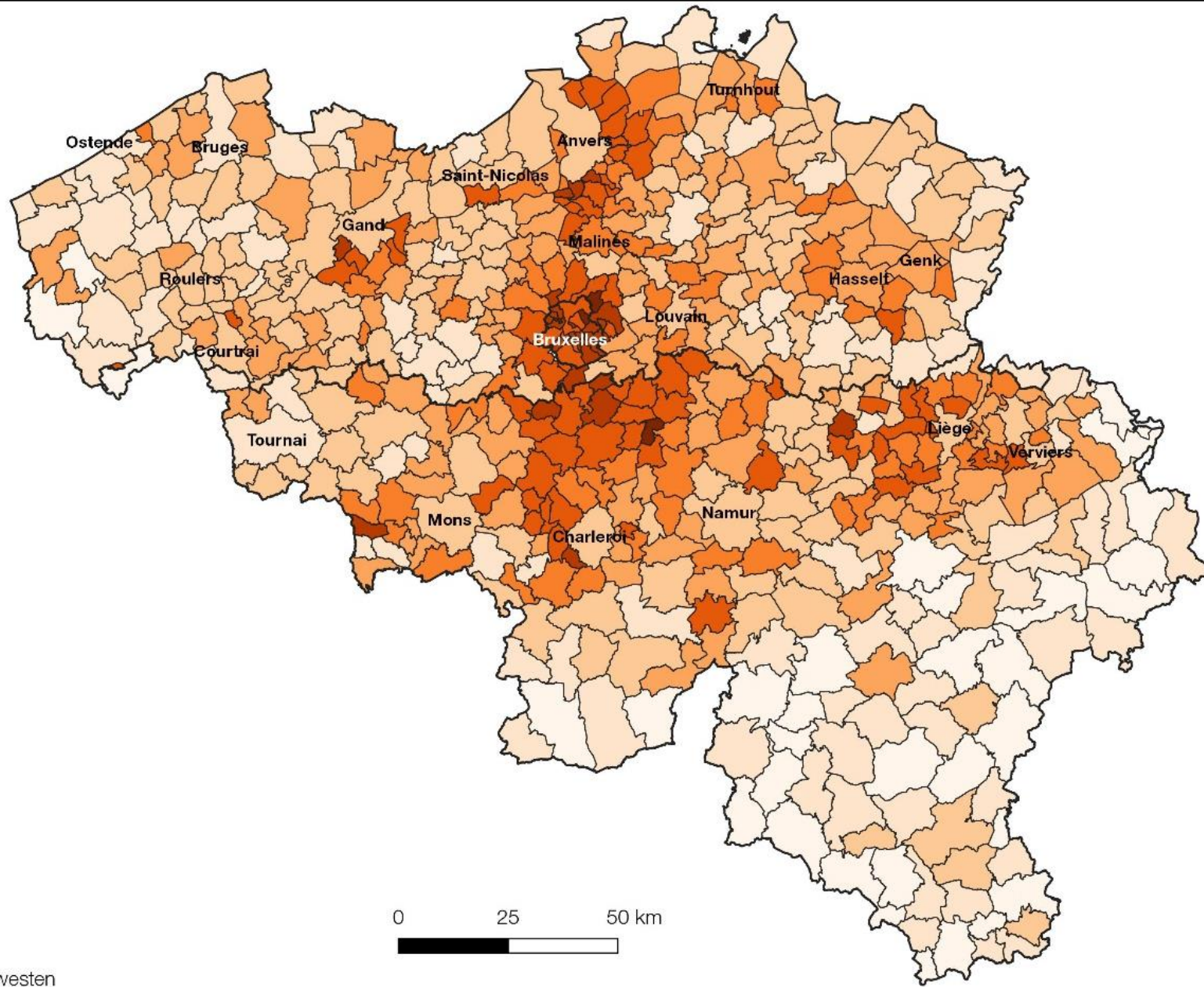
Secteurs peu « mobiles »

- Industrie (C)
- Horeca (H)
- Activités « non-marchandes » (O, P, Q, R, S-94, U)

Entre 2 et 2,5 % des entreprises migrent, en Belgique, chaque année

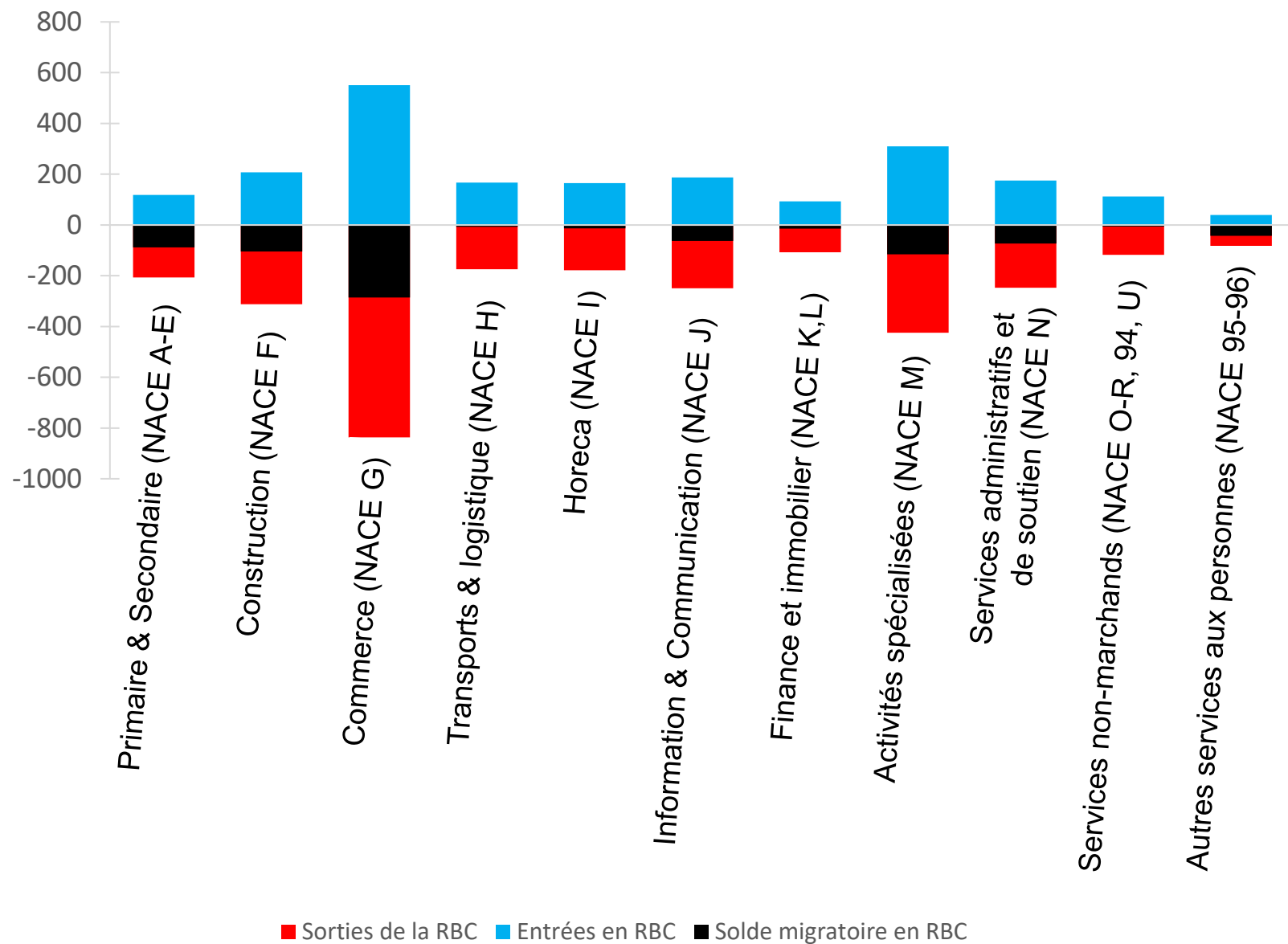
Quelle dimension spatiale de ces migrations ?





Intensité migratoire des communes belges moyenne sur 2009-2020

Les entreprises quittent-elles les villes ? Une analyse sur la RBC



Relativiser par le solde migratoire la situation bruxelloise

Solde migratoire ~ 0

- Logistique (H)
- Horeca (I)
- Finance & Immobilier (K-L)
- Non-marchand (O → U)

Solde migratoire moyen ~ -6

- Industrie (C)
- Construction (F)
- Juridique, conseil, scientifique et marketing (M)

Solde migratoire négatif ~ -12

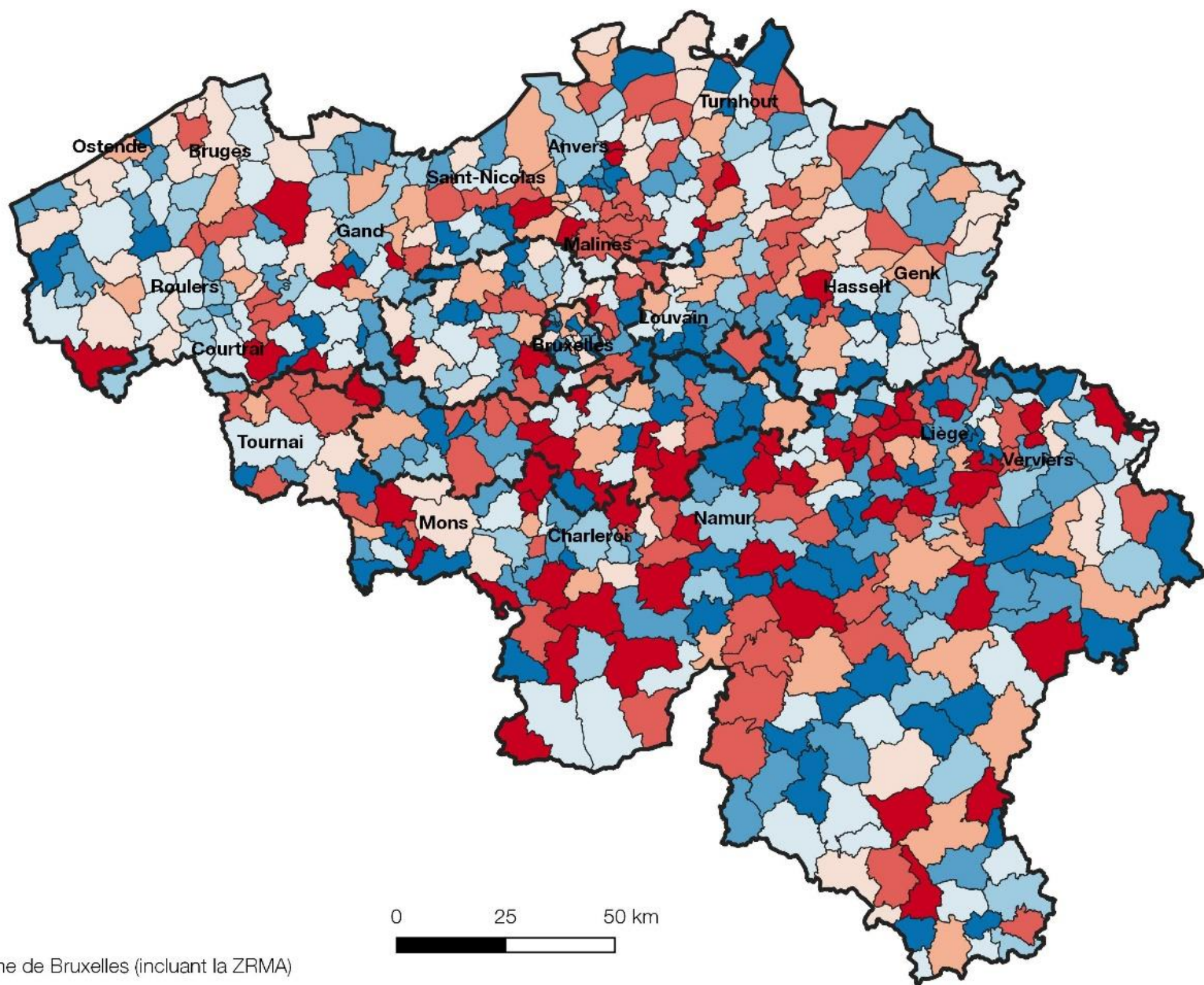
- Information & Communication (J)
- Services administratifs et de soutien (N)
- Autres services aux personnes (96)

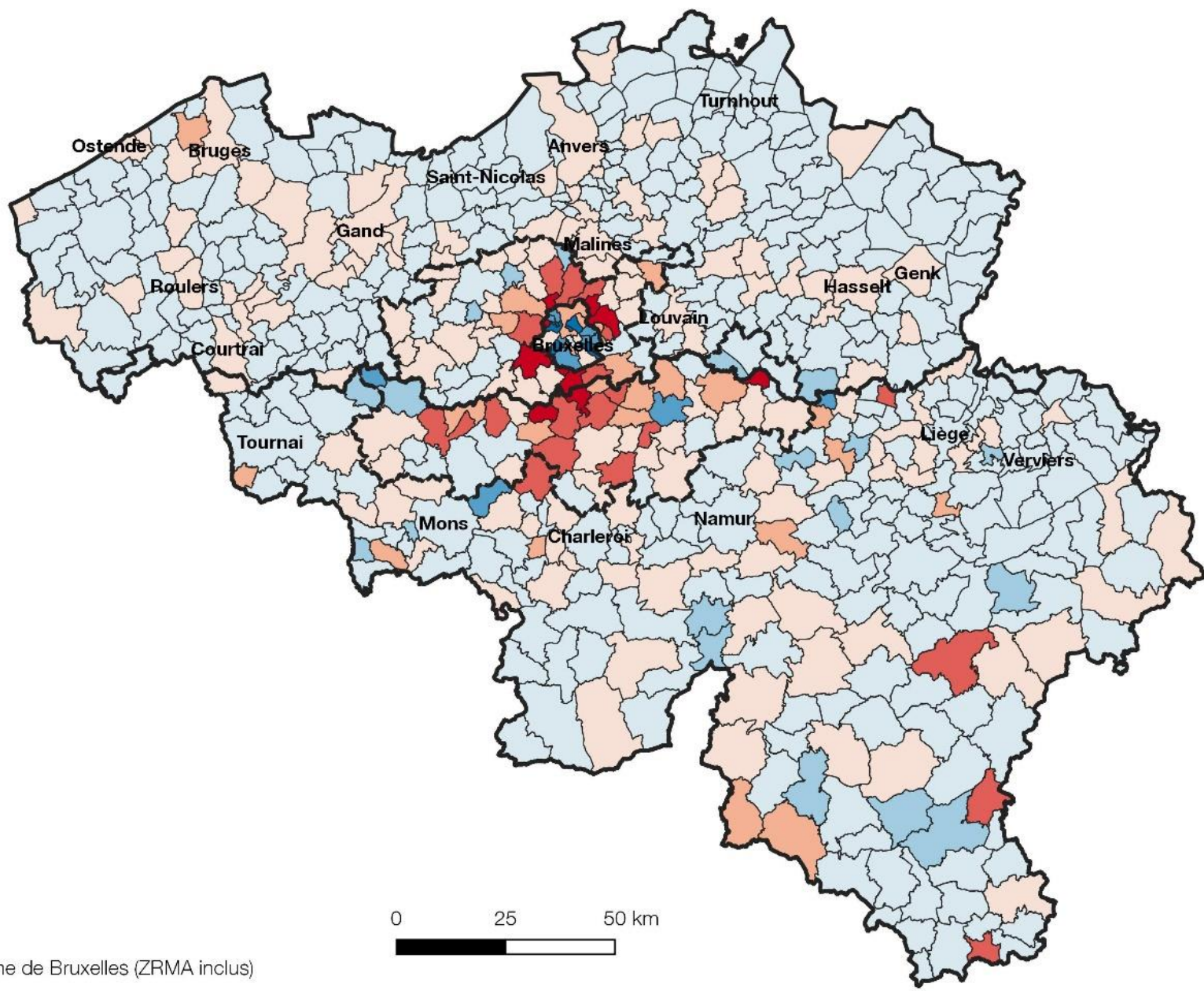
Solde migratoire selon la taille :

Entreprises de moins de 20 salariés

Entreprises de 20 à 100 salariés

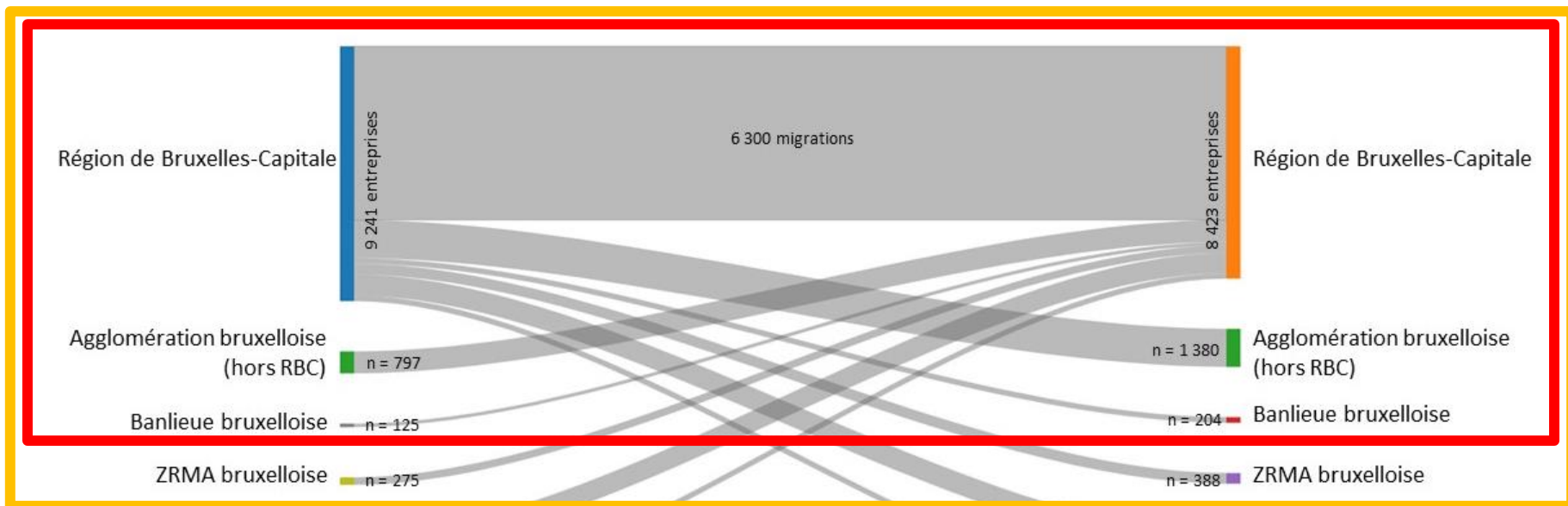
Entreprises de plus de 100 salariés





Solde migratoire des entreprises bruxelloises pour 1 000 ent. par commune (2009-2020)

Données : Statbel ; Traitements et cartographie : IBSA



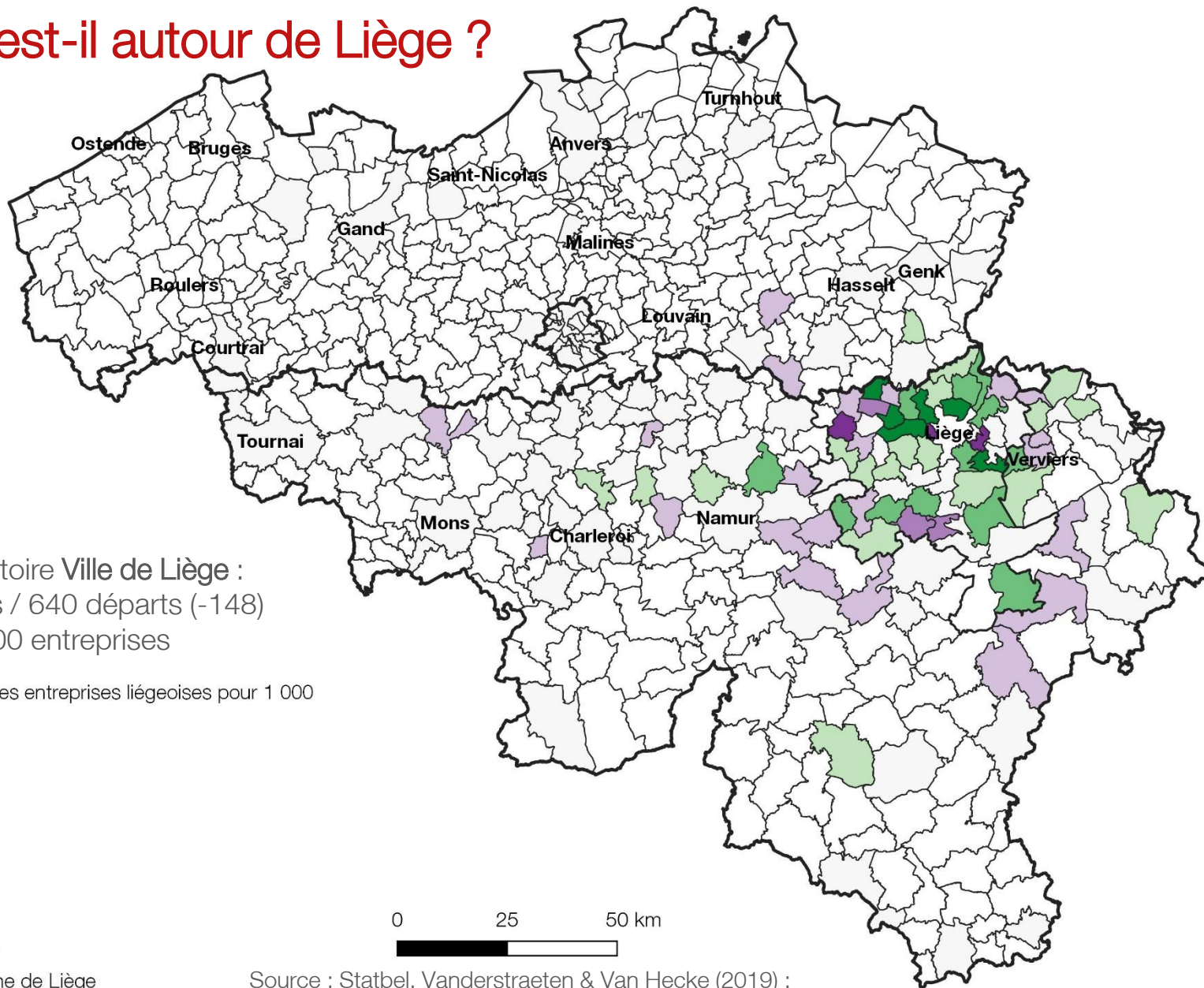
 Région urbaine de Bruxelles

 Complexe résidentiel urbain bruxellois

Des migrations dans toutes les directions :

→ Une résultante de **desserrement urbain** au profit des **périphéries toujours plus éloignées** qui ne concerne **pas seulement la RBC**

Qu'en est-il autour de Liège ?



Solde migratoire Ville de Liège :
492 arrivées / 640 départs (-148)
-5 pour 1 000 entreprises

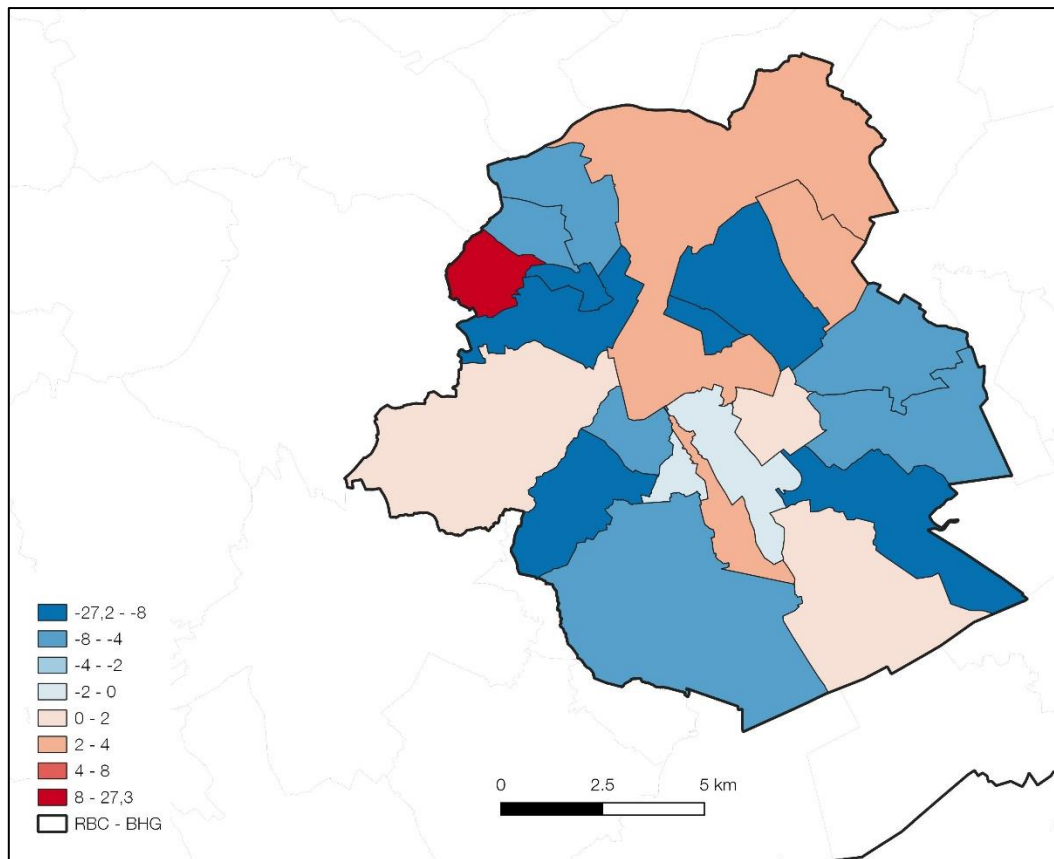
Solde migratoire des entreprises liégeoises pour 1 000

- 59,7 - -50
- 50 - -30
- 30 - -10
- 10 - 10
- 10 - 30
- 30 - 50
- 50 - 80,2

- Région belge
- Région urbaine de Liège

Source : Statbel, Vanderstraeten & Van Hecke (2019) ;
Calculs et cartographie IBSA (2022)

Des impacts différenciés selon les quartiers



En fonction des :

- secteurs plus ou moins migrants,
- lieux concernés,
- soldes migratoires,

Des profils différents selon les quartiers :

1. Quartiers d'affaires
2. Quartiers touristiques
3. Parcs d'activités économiques
4. Anciens quartiers industriels
5. Quartiers à vocation industrielle

La majorité des migrations des entreprises relèvent de logiques de changement de contexte urbain lié à la périurbanisation

Leviers politiques : développement territorial > attractivité économique

! Le contexte urbain bruxellois ne favorise pas la coordination !

Quelle place en ville pour les « nouvelles dynamiques éco » ?

Le cas des activités dites « créatives »

Commune de destination	Hors d'une région urbaine	Régions urbaines des villes moyennes	Régions urbaines des grandes villes	ZRMA bruxelloise	Banlieue bruxelloise	Agglomération bruxelloise hors RBC	Région de Bruxelles-Capitale	Total
Commune d'origine								
Hors d'une région urbaine	395	207	124	36	4	7	19	792
Régions urbaines des villes moyennes	201	450	142	47	5	17	37	899
Régions urbaines des grandes villes	152	121	898	38	5	30	71	1315
ZRMA bruxelloise	33	32	56	115	9	47	35	327
Banlieue bruxelloise	3	7	9	17	5	38	19	98
Agglomération bruxelloise hors RBC	9	22	35	50	30	106	93	345
Région de Bruxelles-Capitale	31	36	67	64	38	169	1011	1416
Total	824	875	1331	367	96	414	1285	5192

Source : Statbel, CPDT-Lepur ; Calculs : IBSA (2022)

→ Forte « centralité » bruxelloise

→ Solde migratoire de la RBC (-131) : ! Flux vers les régions non-urbaines

Conclusions

Les migrations d'entreprises ?

- Un phénomène **peu fréquent** dans la vie des entreprises,
- lié à un déplacement de **courte distance**,
- de **certaines entreprises** plutôt que d'autres,
- au sein des **principales régions urbaines belges**,
- où **Bruxelles** reste un lieu central à l'échelle belge.

À quoi cela correspond-il ?

- Certaines entreprises rêvent également de leur « **4 façades** » (intraurbain),
- plutôt que migrer de villes en villes (interurbain).

Comment repenser la localisation des entreprises ?

- en **renouvelant le paradigme actuel**, fortement influencé par l'attractivité et la bataille des villes et des régions,
- au profit **d'une réflexion sur les besoins** d'accessibilités, de foncier et d'immobilier de toutes les entreprises et de leurs travailleurs,
- **plutôt que des logiques de concurrences** stériles entre collectivités à la recherche de revenus fiscaux en échange d'avantages de toute nature.